

Parc naturel régional
des **Monts d'Ardèche**

HABITER DANS LE PIÉMONT CÉVENOL

CAHIER DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES



Parc
naturel
régional
des Monts d'Ardèche

CAUE
de l'Ardèche

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

ÉDITORIAL



Les paysages exceptionnels des Monts d'Ardèche ont été reconnus au niveau national avec ce classement en Parc Naturel Régional. Nous nous sommes engagés ensemble à les préserver et les valoriser.

Lors de l'élaboration du Plan du Parc qui accompagne notre charte constitutive, six "grands paysages" avaient été identifiés : plateau de Vernoux, massif du Mézenc Gerbier, Boutières, Haute Cévenne, Cévenne méridionale et Piémont Cévenol.

Depuis nous nous sommes employés à démontrer leurs spécificités, à apprendre leur histoire et décrire leurs fonctionnements. Car on ne construit bien l'avenir qu'en comprenant mieux le passé, sans nostalgie mais avec la ferme conviction que nos paysages sont porteurs de sens.

Ce cahier technique est le quatrième d'une série de six que nous élaborons grâce à l'appui et aux compétences du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE).

Consacré au Piémont Cévenol, il présente des Monts d'Ardèche descendants en pente douce vers la Méditerranée. Les terrasses de grès ou de schistes plantées de vignes et d'oliviers façonnent un paysage dominé sur les sommets par les ondulations d'une forêt de pins. Des villages et hameaux toujours très regroupés et adaptés à la pente accompagnés d'un patrimoine bâti riche lié à une longue tradition agricole offrent des paysages exceptionnels qui doivent être préservés et valorisés.

Ce cahier technique s'adresse à tous ceux qui peuvent avoir un projet de construction ou de rénovation. Il a la prétention d'aider à découvrir ou redécouvrir ce qui fait le caractère du Piémont cévenol : un regard éclairé sur son environnement est un premier pas pour réussir son projet.

Des conseils pratiques pour rénover et agrandir son habitation ou réaliser une nouvelle construction qui intègre son environnement sont ensuite proposés : l'implantation de la maison, son adaptation à la pente, son volume, ses couleurs, sont parmi les éléments les plus importants à étudier. Des recommandations simples sont également données pour prendre en compte les économies d'énergies et utiliser les énergies renouvelables et des matériaux écologiques.

Enfin quelques informations pratiques pourront accompagner la mise en oeuvre d'un projet : quelles démarches administratives doivent être conduites, qui peut apporter des conseils spécifiques ou des aides?

Je sais que vous saurez trouver dans ce cahier tous les éléments permettant de préserver et valoriser notre Piémont Cévenol.

Henri BELLEVILLE
Président du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE DE TERRASSES

[LE PIÉMONT CÉVENOL](#) Page 2
Une identité paysagère

[UN TERRITOIRE EN PENTE DOUCE](#) Page 3
Les terrasses et les soutènements
L'organisation des villages et des bourgs

[UN PAYSAGE BÂTI](#) Page 5
Habiter sur la pente
Matériaux bruts et matériaux travaillés

RESTAURER SA MAISON

[PROTÉGER L'EXISTANT](#) Page 8
La maçonnerie de pierre
La charpente et la couverture
Les façades
Les ouvertures

[AGRANDIR SA MAISON](#) Page 12
Modifier ou créer une ouverture
Les projets d'extension
Améliorer le confort

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

[BÂTIR UN PROJET](#) Page 16
S'engager dans un projet et définir ses besoins

[S'IMPLANTER SUR LA PENTE](#) Page 17
S'adapter au terrain
Volumes, couleurs et aménagements extérieurs

[HABITER AUJOURD'HUI](#) Page 19
L'architecture contemporaine
Nouveaux matériaux, nouvelles démarches

GUIDE PRATIQUE

[LE CADRE RÉGLEMENTAIRE](#) Page 22

[À QUI CONFIER SON PROJET](#) Page 23

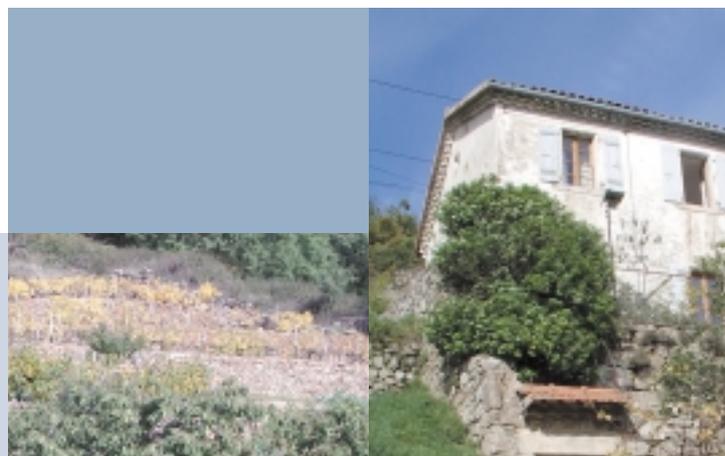
[ADRESSES UTILES](#) Page 24

Parler d'habitat demande tout d'abord d'identifier et de comprendre les caractéristiques paysagères du Piémont Cévenol.

Prenons donc le temps de découvrir notre environnement quotidien : terrasses plantées de vignes et d'oliviers, villages accrochés à la pente, volumes des habitations, nature et couleur des matériaux de construction, petit patrimoine bâti, etc...

En quelques pages, des clés vous sont données pour mieux comprendre l'habitat du Piémont Cévenol, identifier les techniques et savoir-faire afin de réussir votre projet de rénovation ou de construction.

UN TERRITOIRE DE TERRASSES



LE PIÉMONT CÉVENOL

UNE IDENTITÉ PAYSAGÈRE



Rocher

Largentière

Géologie

Le Piémont Cévenol est majoritairement constitué de roches sédimentaires anciennes (grès). Le granite et le schiste sont également présents sur la frange ouest.

Ces roches ont toujours constitué la matière première de construction. Elles participent à l'intégration des bâtiments dans leur environnement.

Un relief peu marqué

Le relief est intimement lié à la structure géologique avec une plaine faiblement ondulée à l'est et l'amorce des contreforts cévenols à l'ouest. Trois vallées principales (la Beaume, le Chassezac et la Ligne), peu encaissées, traversent le Piémont.

Les pentes douces opposent peu de contraintes au développement des voies de communication et subissent ainsi une pression urbaine forte et dispersée.

La vigne omniprésente

Les coteaux en pente douce, fortement ensoleillés, sont aménagés en terrasses et largement occupés par la vigne. L'olivier est également planté sur les versants les plus chauds alors que le châtaignier occupe les hauteurs. Enfin, dans les zones en déprise, les terrasses sont colonisées par les pins.



Vigne, Joyeuse

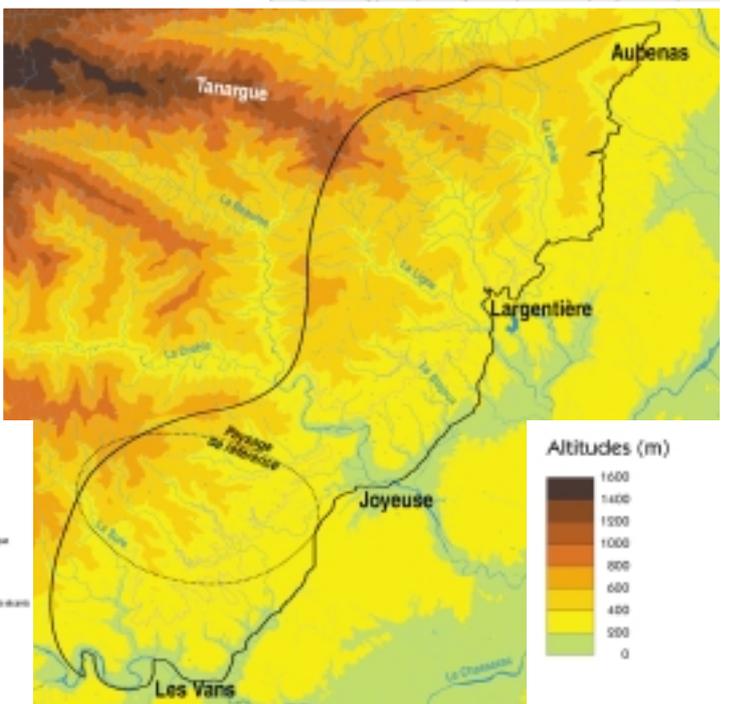
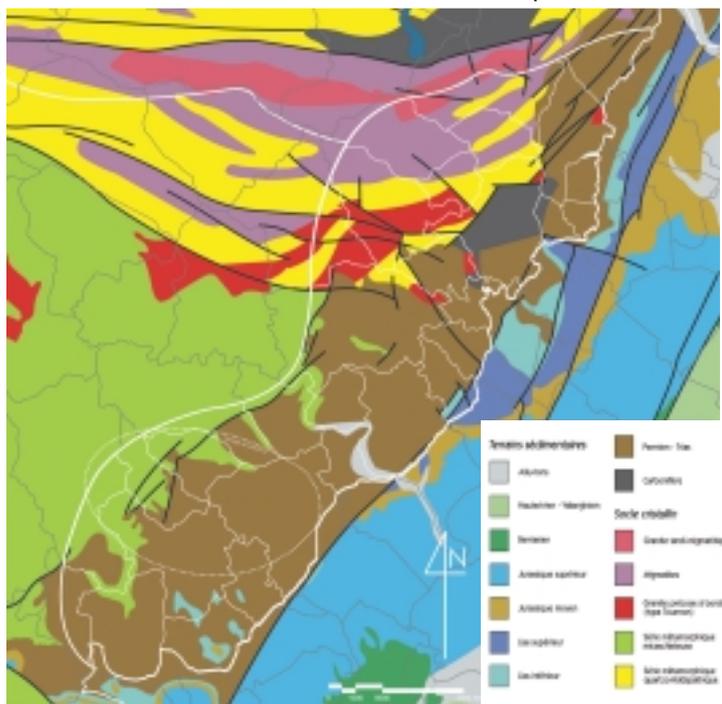
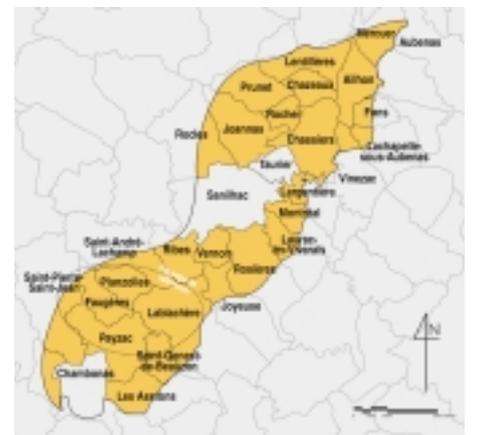


Propriété viticole, vallée du Salindres

Ce qu'il faut retenir UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Pour établir un équilibre entre la préservation des caractères du Piémont Cévenol et le développement du territoire, il faut :

- s'adapter à la pente en considérant toutes les contraintes (difficulté d'accès, ruissellement,...);
- prendre en compte la forme des villages et l'aspect des constructions traditionnelles.



UN TERRITOIRE EN PENTE DOUCE

LES TERRASSES ET LES SOUTÈNEMENTS



Terrasses, Joannas

S'organiser sur la pente

La recherche d'une organisation horizontale des sols a toujours présidé à l'activité humaine autant dans ses déplacements que dans son travail. L'édification des terrasses a façonné le territoire du Piémont Cévenol pour permettre une utilisation rationnelle et logique de la pente.

Les terrasses

Sous une apparente simplicité de formes, les terrasses témoignent d'une grande technicité, issue d'une expérience du maniement de la pierre et de sa pose à sec. Les murs de pierres sèches sont bâtis sans liant de mortier, les pierres étant posées en respectant des règles précises assurant une grande stabilité.

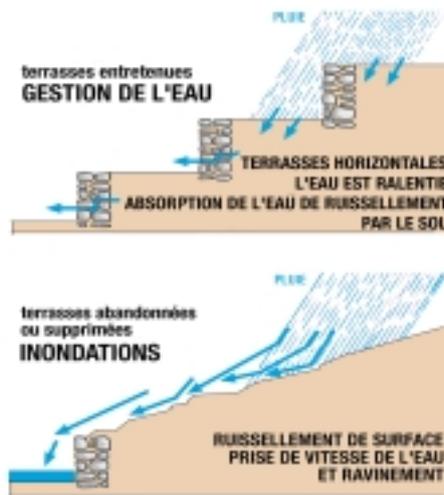
Leur préservation est très importante :

- elles assurent la gestion des eaux de ruissellement et le maintien des sols,
- elles dessinent le paysage et ouvrent des vues lointaines sur les vallées.



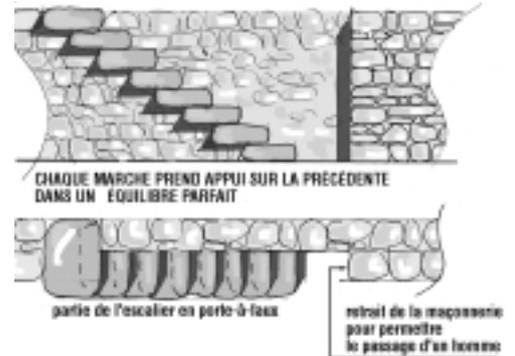
Vallée du Salindre

Aujourd'hui le manque d'entretien des terrasses contribue au développement de la friche et à la fermeture des paysages.



Les murs de soutènement

Les murs de soutènement dessinent le paysage en soulignant les courbes de niveaux. Leur fonction est toujours identique : ils permettent de caler les voies de communication et d'organiser les cheminements des utilisateurs.



Ribes. Les escaliers de liaison entre les terrasses donnent l'impression d'une immense légèreté. Ce sont pourtant des matériaux lourds qui exigent une grande dextérité dans leur mise en oeuvre. Les marches de pierre sont souvent en encorbellement, avec une stabilité parfaite. Elles donnent un jeu d'ombre et de lumière mettant en valeur le caractère de la pierre.

Ce qu'il faut retenir

LE PAYSAGE EST CONSTRUIT

Comme un mur porteur ou une charpente pour une maison, les terrasses sont l'ossature du paysage. Pour construire sur cette ossature et rechercher l'insertion la plus cohérente avec le relief et les terrasses existantes, il faut :

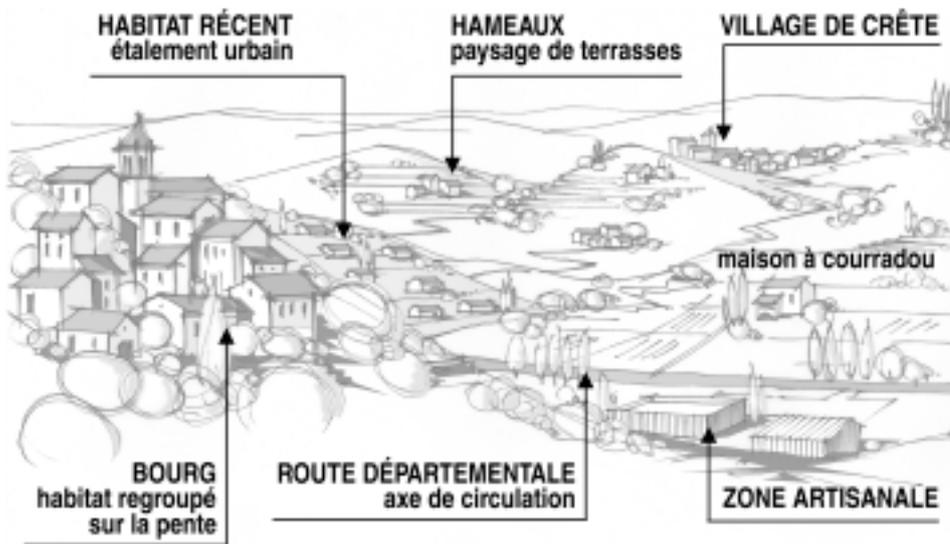
- limiter les terrassements,
- respecter les courbes de niveaux,
- éviter les bouleversements du sol et les terrassements déstabilisants et coûteux,
- éviter la mise en oeuvre d'enrochements gigantesques.



Faugères

UN TERRITOIRE EN PENTE DOUCE

L'ORGANISATION DES VILLAGES ET DES BOURGS



Rocles



Chazeaux



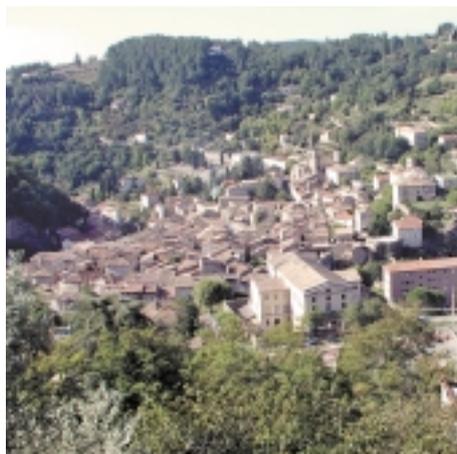
Vallée du Salindre



Ribes



Joyeuse



Largentière

Trois grands types de structures urbaines sont identifiables :

- Les villages de crête, souvent regroupés autour de l'église ou du château. Ils ont une vocation défensive.
- Les villages de vallée, qui s'étirent le long de la rivière et qui sont à proximité des voies d'échanges commerciaux.
- Les villages de plaine sont des villages resserrés afin de préserver les terres agricoles.

La structure des bourgs

Sur l'ensemble du Piémont Cévenol, il existe une constante évidente : **le bâti est resserré afin de préserver la moindre parcelle cultivable.**

Ainsi les villages sont installés au sommet des collines (Chazeaux, Ribes...) ou en fond de vallées (Largentière, Joannas...).

Les sommets sont naturellement protégés des agressions extérieures. Les vallées bénéficient de la présence de l'eau.

Les structures urbaines, dans tous les cas, sont accrochées à la pente et s'organisent avec les terrasses cultivables omniprésentes.

Il est nécessaire de respecter le regroupement des habitations qui donne le caractère particulier du Piémont Cévenol.

Ce qu'il faut retenir

ÉVITER LE MITAGE ET L'ÉTALEMENT URBAIN

Le mitage c'est l'éparpillement des constructions dans la campagne.

Ce mode d'urbanisme est très consommateur de territoire au détriment de l'activité agricole, de la préservation des espaces naturels et des formes traditionnelles des villages.

Afin d'enrayer ce phénomène, les collectivités doivent bâtir des projets de développement adaptés à chaque type de villages en favorisant le regroupement et les retranscrire dans les documents d'urbanisme.



Étalement urbain

UN PAYSAGE BÂTI

HABITER SUR LA PENTE

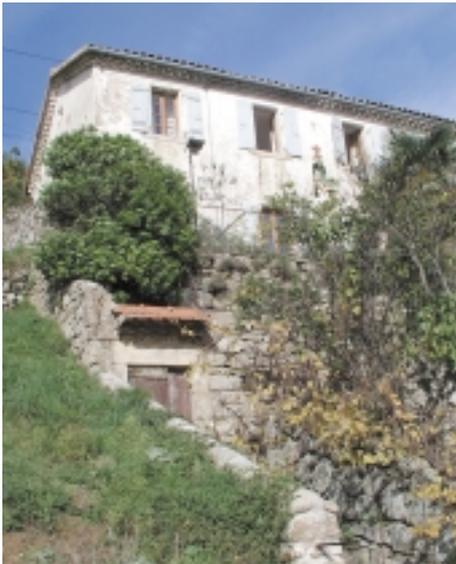
La recherche de l'horizontalité

Dans le paysage (organisation des terrasses) et dans l'habitat (bâti de la pierre par strates et succession de planchers), la recherche de l'horizontale est essentielle.

Les maisons sont construites sur la pente par une série de planchers superposés ou décalés afin de **suivre au plus près la topographie du terrain**. L'impression que le bâti est sorti du sol est entière.

L'implantation des bâtiments est toujours soigneusement choisie et tient compte de plusieurs paramètres :

- **proximité de la ressource en eau** (rivière, source...),
- **proximité des voies de circulation**,
- **terrains peu favorables à l'agriculture** (souci d'économiser les bonnes terres),
- **bonne situation** par rapport aux intempéries (vent dominant, ensoleillement...).



Maison implantée sur une forte pente. Le jardin est composé d'une succession de terrasses depuis la route jusqu'à l'habitat. Prunet



Hameau très regroupé, le Soulier, Chazeaux.



Exploitation viticole, Payzac.

Les grands types architecturaux

Le Piémont Cévenol se caractérise par deux grands types d'habitat, **les maisons de village et les maisons rurales** (exploitation agricole). Ces types d'habitat ont un point commun : des volumes toujours simples dans leur forme.



Maisons de village en bande, le long de la rivière. Habitat resserré de deux à trois niveaux. Les greniers ont souvent été réaménagés en terrasses couvertes, pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.



Ancienne ferme. Volume très simple de base rectangulaire avec une toiture à quatre pentes.



Maison bourgeoise de ville. Le bâtiment est enduit (plus de noblesse). Les éléments de modénature sont marqués. Grande similitude de forme avec la ferme rurale ci-dessus.

Ce qu'il faut retenir

LE COURRADOU



Rocher



Chassiers

Le courradou est une terrasse couverte, exposée au sud. Sa profondeur et sa hauteur de toiture sont calculées en fonction de la course du soleil, afin de tempérer la maison en fonction de la saison.

Ce principe est toujours intéressant pour les constructions d'aujourd'hui. Une terrasse au nord est également utile pour les chaudes journées d'été.

ÉTÉ, le soleil est haut, l'habitation est protégée de la chaleur.



HIVER, le soleil est bas, le soleil réchauffe l'ensemble de l'habitation.



UN PAYSAGE BÂTI

MATÉRIAUX BRUTS ET MATÉRIAUX TRAVAILLÉS

La pierre

Le Piémont Cévenol est dominé par le grès, pierre relativement tendre et facile à travailler. Certains secteurs situés en limite de la Cévenne Méridionale présentent cependant d'autres types de pierre comme le granite et le schiste (utilisé en maçonnerie et en couverture).



Mélange de schiste et de grès rouge, Faunières



Différents grès, Chassiers

La lauze et la tuile

La difficulté des transports contraignait à construire avec les matériaux locaux.

Les toitures traditionnelles ont donc été naturellement couvertes en utilisant des matériaux pris ou fabriqués sur place (lauze de schiste ou tuile canal).

Cette tuile de terre cuite a souvent remplacé la lauze qui a disparu peu à peu avec l'abandon et la dégradation (à une certaine époque) de l'habitat traditionnel, et la perte des savoir-faires.



Tuile mécanique, tuile canal et lauzes, Faunières

Les décors peints

Il reste des traces d'une **grande tradition de décors peints** dans le Piémont Cévenol (en particulier pour les maisons de village). Les formes traditionnelles de l'architecture rurale sont ainsi embellies par ces décors visibles en chaînes d'angle, en encadrement des fenêtres, voire en trompe-l'oeil.



Chaîne d'angle peinte bicolore, Joyeuse



Chaîne d'angle peinte et tyrolienne, Largentière

Chaîne peinte, Chassiers

Décors peints de grande taille, Chassiers

Le patrimoine architectural

Châteaux et monuments caractérisent l'image d'un bourg. Ils montrent souvent la grande technicité du travail de la pierre au travers des donjons, frontons, colonnades et sculpture.



Le château de Largentière



Calvaire, Payzac



Église inachevée, le Suel, Saint-Genest-de-Bauzon



Palais de Justice, Largentière

Ce qu'il faut retenir CONSTRUIRE ÉQUILBRÉ

En fonction de la nature du projet de construction, il faut privilégier l'usage des matériaux locaux ou trouver une harmonie avec des matériaux rapportés. Seule une bonne observation de l'environnement proche permettra un choix judicieux. Un matériau différent peut donner un résultat parfaitement intégré car harmonieux et équilibré.



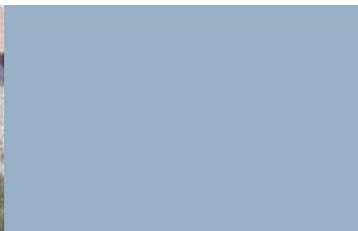
Briques de terre cuite, Largentière

L'architecture traditionnelle du Piémont Cévenol, composée de hameaux accrochés à la pente et de terrasses agricoles uniques, est l'un des patrimoines majeurs du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Quelques clés sont proposées pour que ce patrimoine continue de vivre en respectant le caractère du bâti traditionnel, tout en y intégrant des éléments plus contemporains liés à de nouveaux modes de vie.

Ces recommandations concernent la manière de protéger l'existant, de traiter les ouvertures en place et celles à créer, d'aborder l'extension d'une maison sans la dénaturer.

RESTAURER SA MAISON



PROTÉGER L'EXISTANT

LA MAÇONNERIE DE PIERRE

Construits traditionnellement en pierre, les murs font appel à un savoir-faire universel basé sur des règles constructives précises.

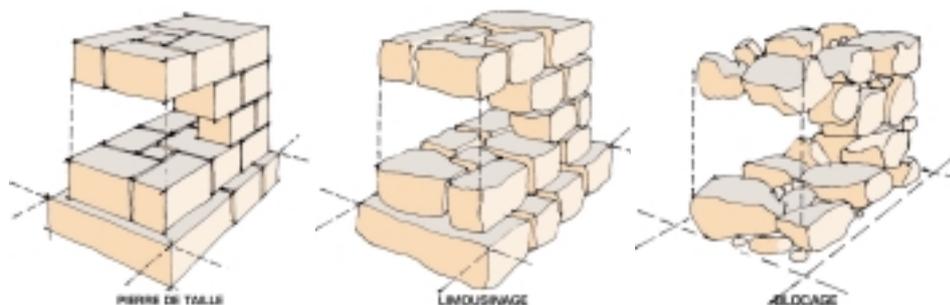
Il est important de rappeler ces règles de base afin d'éviter bien des erreurs.

Le mur de pierre

En élévation (à la verticale), le mur traditionnel présente toujours la même structure. C'est une superposition de rangées de pierres (les assises), soigneusement disposées à l'horizontale et d'épaisseur constante.

Les lignes horizontales de séparation (les lits) sont des droites continues. Les lignes verticales de séparation (les joints) sont discontinues et crénelées.

Le mur de pierre traditionnel présente toujours la même structure, quelle que soit sa nature (schiste, granite ou grès). Il est composé de trois parties, deux parties externes dites de parement et une partie interne de remplissage (ou remplage).



La pierre de taille

Elle constitue le parement définitif d'un mur de pierre. Elle est en appareillage soigneusement dressé et assisé, à joints et lits de mortier maigre. La pierre de taille se retrouve naturellement dans les éléments structurants du bâtiment.

Le blocage

Il est formé d'un empilement inorganisé de moellons ou de galets de rivière. Il est difficile de repérer une assise régulière ou des joint ordonnés.

Le blocage est la maçonnerie de remplissage des édifices les plus modestes ou les plus récents.

Le limousinage

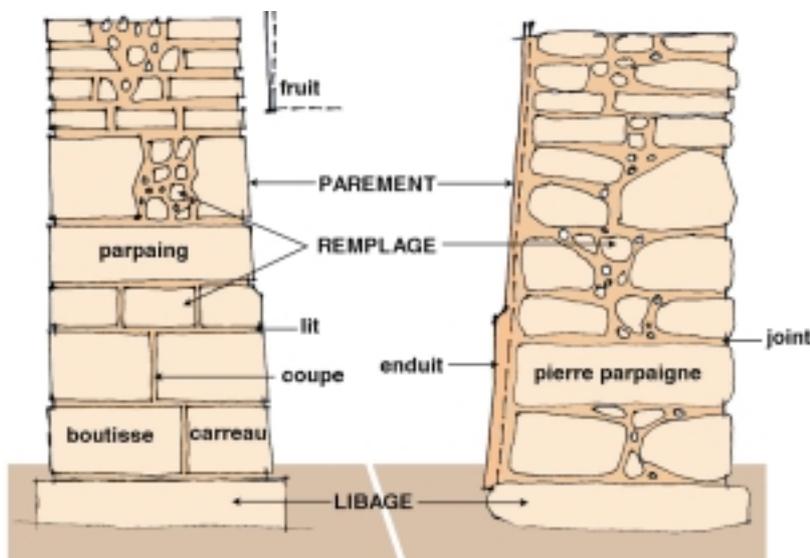
Il constitue l'essentiel du bâti ancien. Il est éventuellement destiné à être protégé d'un enduit. Plus ou moins équarri et dressé, à joints gras et irréguliers, approximativement assisé, il est présent sur toute la hauteur de la façade.

Ce qu'il faut retenir

PIERRE POSÉE, PIERRE COLLÉE

Construire un mur de pierre à deux parements, selon les règles de l'art, permet d'avoir un ouvrage solide. Les pierres sont en effet posées les unes sur les autres avec une stabilité parfaite due au poids de l'ensemble. Plaquer de la pierre sur un mur nécessite de la coller pour assurer sa tenue. Dans ce cas la logique d'équilibre et de stabilité n'existe plus.

C'est là la différence entre la copie de l'ancien (qui est la reproduction scrupuleuse d'un savoir-faire et d'une logique constructive) et le pastiche (qui est une imitation de l'ancien sans la connaissance et la mise en oeuvre).



Assemblage de pierres de taille

Assemblage de pierres tout-venant et enduit

Les constructions de pierre ont peu de fondation. C'est le plus souvent un simple premier rang de pierres, un peu plus large que le mur et enterré (libage). Que la pierre soit taillée ou équarrie, on distingue trois sortes de pierres de construction :

- le carreau ou panneresse qui est la pierre occupant au plus l'épaisseur du parement, plus courte ou égale en queue (ou profondeur) qu'en tête (ou largeur).
- la boutisse qui est la pierre qui pénètre dans le remplissage, plus longue en queue qu'en tête.
- le parpaing qui est la pierre occupant toute l'épaisseur du mur en composant les deux faces de parement. Le parpaing est nécessaire pour assurer la solidité du mur, en évitant qu'il s'écarte.



Mur à deux parements

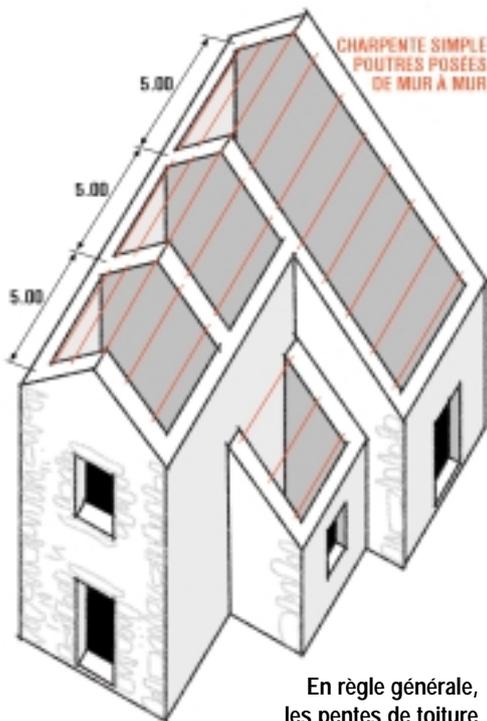
Assemblage opus incertum

LA CHARPENTE ET LA COUVERTURE

Des charpentes simples

Dans le Piémont Cévenol, la charpente support de la couverture, est le plus souvent un simple tronc d'arbre reposant d'un mur à l'autre. La dimension moyenne des arbres a défini une portée d'environ cinq mètres de mur à mur.

Cette simplicité des charpentes donne une architecture aux volumes simples, avec une toiture à deux pentes.



En règle générale, les pentes de toiture sont comprises entre 30 et 35%

Toiture à deux pentes

Choisir une couverture

Refaire sa toiture, c'est idéalement pouvoir conserver la toiture d'origine. En cas d'impossibilité, il est bon d'observer attentivement son environnement avant de choisir un nouveau matériau de couverture.

La lauze nécessite une pose attentive. L'ouverture du Piémont Cévenol à l'extérieur et le développement des échanges et du commerce ont permis d'importer, dans les années 1950, des matériaux de substitution usinés, comme la tuile mécanique (tuile plate de couleur rouge).

Les années 1960 ont vu fleurir la tuile béton, souvent de couleur noire, qui était censée ressembler à la lauze.

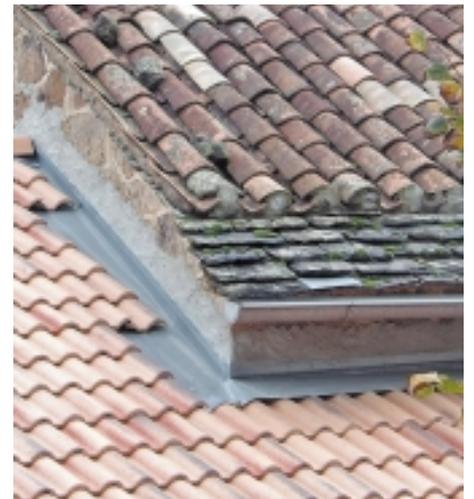
Tous les systèmes de tuiles à emboîtement sont considérés comme plus fiables. Les tuiles ne glissent pas, l'ensemble de la couverture travaille de manière homogène.

Une observation attentive de toutes les sortes de couvertures présentes sur le territoire du Piémont Cévenol permet de noter que la tuile canal, en terre cuite, est souvent le meilleur matériau lorsque la rénovation d'une toiture est indispensable :

- par sa nature, terre issue du sol et cuite,
- par sa facture, emboîtements irréguliers,
- par sa texture, forme et cuisson différenciées,
- par sa couleur, changeante d'une tuile à l'autre.



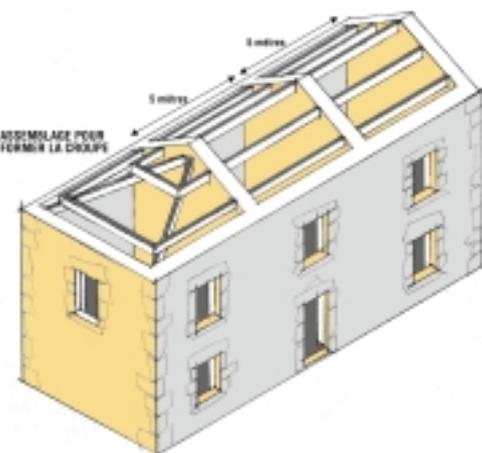
LA GÉNOISE. Les bois de charpente sont rarement apparents dans le Piémont Cévenol, comme dans tout le bassin méditerranéen. La génoise vient terminer le mur et permet d'écarter l'eau de pluie de la façade, afin de la protéger. Son utilisation n'est pas nécessaire lorsque l'on emploie des gouttières.



Tuile canal, lauze et tuile romane



Tuile mécanique et romane



Toiture à trois pentes



Maison isolée, Payzac

Ce qu'il faut retenir LA SIMPLICITÉ DES FORMES

Le bâti traditionnel est fait de formes et de volumes simples.

Cette simplicité facilite la restauration ou l'extension d'un bâtiment. Elle permet aussi de bien répondre à des besoins plus contemporains, tant du point de vue des volumes que des matériaux.

PROTÉGER L'EXISTANT

LES FACADES

Les murs sont maintenant bâtis ou confortés. Il faut désormais les protéger et "planter le décor". **Enduire, jointer ou laisser tel quel**, la décision devra répondre à différents critères techniques (type de maçonnerie) et culturels (effets des modes).



Enduit et décors Joints "beurrés" Façade mise à nu
ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES MODES

Enduire ou jointer

Depuis les années soixante, la mode est à la **Pierre apparente** pour répondre à une recherche d'authenticité. Or, dès que cela était possible, la maison cévenole était enduite. En effet, l'enduit protège la pierre des dégradations liées aux intempéries (le schiste est particulièrement fragile et friable). Dans l'habitat le plus rustique **des joints épais et largement couvrants étaient utilisés**.



Maison de ville enduite, Chassiers



Maison de village, pierres jointées, Ribes

La plupart des maisons de village étaient protégées par un enduit. Bien que l'architecture de ces maisons fut banale mais régulière, il existait une **tradition picturale et constructive** qui révélait **une grande ingéniosité** dans la façon d'ordonner les façades.

Les décors et ornements rapportés montrent la science du bâtisseur dans sa connaissance des règles constructives. C'était, et cela reste, **une approche inventive et moderne** dans l'intelligence de l'art de bâtir.

Les mortiers de chaux

Les enduits de façade sont traditionnellement des mortiers de chaux naturelle aérienne et de sable (qui donne la teinte finale). Ils sont appliqués en deux ou trois couches sur le support de pierre. Les mortiers peuvent également être colorés par un badigeon.

Les enduits ont une épaisseur moyenne de deux à trois centimètres et masquent entièrement le support.

Dans le Piémont Cévenol, et de manière générale dans toute l'Ardèche du sud, **une manière courante de protéger la façade est l'enduit de jointoiment**. Il est également nommé à "joints beurrés" ou encore à "têtes vues", qui est l'appellation la plus révélatrice de son aspect final.

Les enduits de jointoiment ont une épaisseur variable, selon la taille de l'appareil de pierre. Leur rôle est d'obturer toutes les infractuosités du support, en venant mourir sur les têtes de moellons de construction.

Il faut naturellement éviter les joints en creux qui ne protègent pas assez des intempéries.



À ÉVITER

Les enduits trop grossiers, trop clairs ou écrasés qui sont un pastiche de l'architecture méditerranéenne.



À ÉVITER

Les joints saillants et en saillie, dits joints SNCF (technique apparue avec les ouvrages ferroviaires).

La chaux aérienne (CAEB ou CL) donne à l'enduit souplesse et résistance. C'est le matériau idéal pour la maçonnerie ancienne car il assure une imperméabilité du mur tout en le laissant respirer.

Le ciment artificiel est dangereux pour la tenue de la pierre dans le temps. N'étant pas perméable à l'eau, il est générateur d'humidité interne au mur.



Joints au ciment

Comprendre une façade

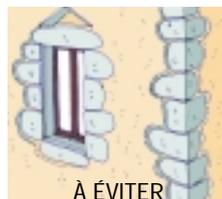
Un regard attentif à la structure d'une façade décroûtée est riche d'enseignement sur la composition d'origine et sa signification.

La chaîne d'angle droite, en pierre taillée et apparente, était réservée aux maisons nobles ou aux bâtiments officiels.

La chaîne d'angle harpée, même taillée, était le plus souvent recouverte d'un enduit, voire agrémentée d'une fausse chaîne peinte droite.



Enduit de jointoiment

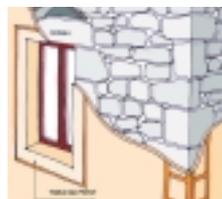


À ÉVITER

Finition sur l'angle. Il n'est pas en saillie et oblige à casser l'enduit.



Enduit et chaîne d'angle apparente



Enduit avec chaînes d'angle et encadrement peints

Ce qu'il faut retenir

LES ENCADREMENTS

La manière dont sont taillées les pierres constituant l'encadrement de fenêtre, renseigne souvent sur la volonté initiale de mise en enduit.

La pertinence de la technique de l'enduit est indiquée par la saillie de 3 à 4 centimètres des pierres structurantes et par la taille de la harpe en retrait, au nu de la pierre de maçonnerie.



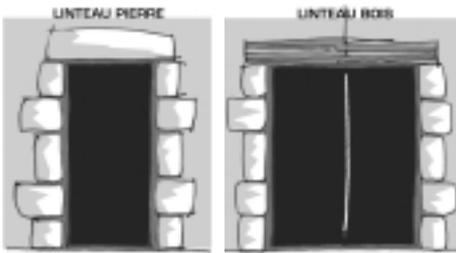
Pierre mise à nu, les harpes sont apparentes



Pierre enduite, les harpes sont masquées

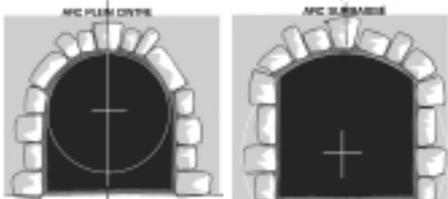
Du linteau au cintre

Créer une ouverture dans un mur de pierre est un acte difficile. La pierre est lourde, difficile à tailler et à manipuler. Traditionnellement fenêtres et portes de l'habitat étaient étroites de manière à mieux protéger la maison du froid et surtout à pouvoir utiliser une simple pierre droite en linteau. Cette solution permettait de fabriquer des menuiseries vitrées faciles à confectionner.



Les arcs simples

La confection d'arcs cintrés en pierre permet d'effectuer de plus grands franchissements, ce qui était utile pour les portes de grange notamment.



L'arc de plein cintre est constitué d'un demi cercle parfait.

L'arc surbaissé est une portion d'arc de cercle posé sur les jambages.

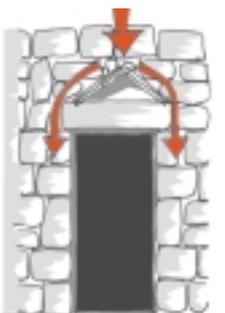


ARC DE PLEIN CINTRE, Chassiers.



ARC SURBAISSÉ EN BRIQUES, Prunet.

L'arc de décharge

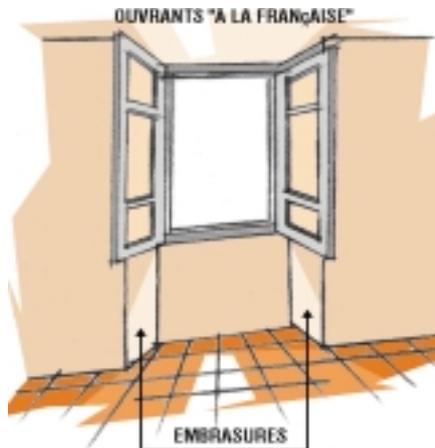


L'arc de décharge soulage la pierre de linteau de la charge de la maçonnerie, afin d'éviter qu'elle ne casse.

Les fenêtres

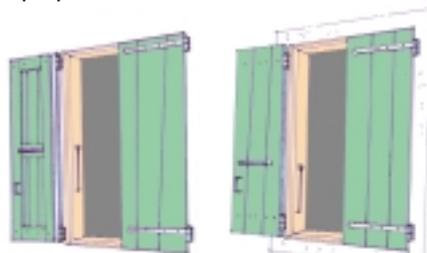
Le linteau droit de pierre est limité dans sa dimension (environ 1 mètre de long). De ce fait les fenêtres étaient assez hautes pour pouvoir capter la lumière.

Ces contraintes ont défini la proportion des ouvertures qu'il convient aujourd'hui de respecter pour la création d'une fenêtre.



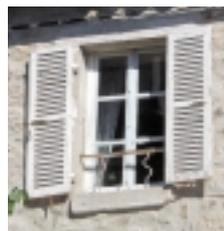
Les volets

Les volets ont d'abord un rôle de protection évident contre les intempéries. Ils apportent également de la couleur sur les façades de pierres et soulignent enfin les proportions des ouvertures.



Le volet à cadre est la fabrication la plus aboutie. Ce type de volet correspond à la maison bourgeoise.

Le volet à lames est le volet le plus classique. Il est composé de simples lames verticales tenues par des pentures de fer.



La persienne en bois, très présente autour de la méditerranée, offre des qualités fonctionnelles et esthétiques intéressantes.



À ÉVITER
Les volets à barres et écharpes, de fabrication sommaire et peu étanches.

Les couleurs des menuiseries

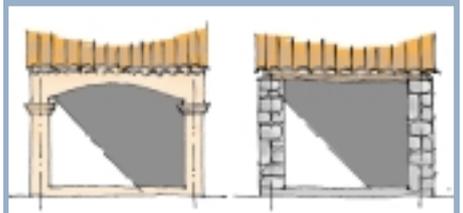
Dans l'habitat traditionnel les menuiseries ont toujours été peintes. La peinture protégeait le bois des portes, fenêtres et volets des intempéries. Seules les menuiseries en bois de châtaignier suffisamment résistant pouvaient rester brutes.

La couleur la plus répandue était le gris fabriqué à partir de pigments faciles à utiliser et donnant une peinture résistante, à prise rapide. Il est souhaitable de rester dans des tons chaleureux et discrets qui accentueront la qualité du bâti.

Ce qu'il faut retenir CHAPITEAUX ET COLONNES

Une des tendances actuelles est d'ornez les terrasses extérieures de colonnades et de chapiteaux. Cette mise en oeuvre est lourde donc onéreuse. En effet, le cintre en béton, en support de bout de toiture, doit essentiellement porter son propre poids.

Il est souvent préférable d'utiliser une simple poutre de bois en support de toiture. Celle-ci est légère et devient une partie intégrante de la charpente.



Colonne et chapiteaux avec un arc cintré.

Poutre en bois sur poteaux.

MISE EN OEUVRE COMPLEXE ET LONGUE
Solution onéreuse.

MISE EN OEUVRE SIMPLE ET RAPIDE
Solution économique, (les économies peuvent permettre la construction de poteaux en pierre de pays)

AGRANDIR SA MAISON

MODIFIER OU CRÉER UNE OUVERTURE

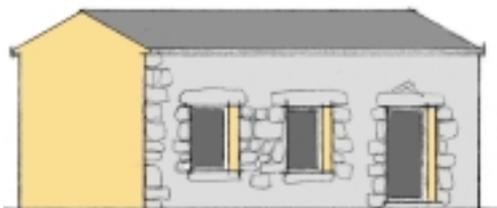
Récupérer de la lumière

Les ouvertures existantes peuvent être conservées telles quelles pour leur qualité architecturale propre ou pour leur ordonnancement sur la façade. Un choix judicieux de menuiserie vitrée permettra d'optimiser l'apport de lumière naturelle.

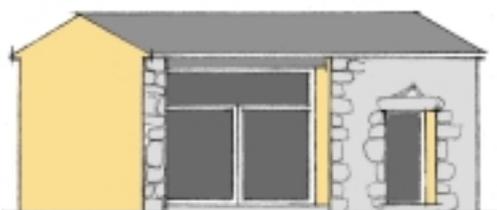
Des solutions simples peuvent être adoptées pour agrandir une fenêtre et apporter plus de lumière et de soleil à la maison.



Une fenêtre peut être transformée en porte vitrée pour apporter juste un peu plus de lumière (le linteau qui est la pièce la plus difficile à transformer reste ainsi en place).



Il est possible de créer une deuxième fenêtre identique à celle d'origine quand la largeur de la pièce d'habitation le permet.



Un élément d'architecture plus contemporain peut être envisagé en élevant sur toute la hauteur l'ouverture. Cela nécessite cependant un soin particulier à sa mise en oeuvre.

Conserver la composition de la façade

Les greniers et les combles sont souvent récupérés pour créer de nouvelles pièces d'habitation. Il est alors nécessaire de réaliser de nouvelles ouvertures.

Une solution est la pose d'un châssis de toiture qui apporte beaucoup de lumière, mais pas de vue sur l'extérieur.

Cette solution peut altérer la qualité d'une toiture si le châssis est trop grand ou trop visible.



Châssis de toiture couplés à une fenêtre, Planzoles.

La composition d'une façade ancienne est simple et ordonnée au niveau des ouvertures. Celles-ci sont le plus souvent alignées verticalement (avec un rôle d'arc de décharge de l'une à l'autre). Elles sont de plus en plus petites du rez-de-chaussée jusqu'aux combles.

La création d'une trop grande ouverture dans les étages peut créer un déséquilibre dans l'harmonie de la façade.

Une nouvelle ouverture, quelle que soit sa forme, doit tenir compte de la composition générale de la façade afin d'offrir un équilibre visuel satisfaisant (par exemple, un alignement vertical).



Création de trop grandes ouvertures au premier étage. L'obligation d'un linteau béton, laissé apparent ne contribue pas à l'homogénéité de la façade.

Une ouverture cintrée ou une verrière permettent de créer de plus grandes ouvertures. Celles-ci peuvent trouver leur place sans détériorer la qualité d'un bâtiment.



Échoppe, Chassiers.



Fausses fenêtres peintes en habillage et décor d'un pignon aveugle, Joyeuse.

Ce qu'il faut retenir LES MENUISERIES EN PVC

Il est tentant d'utiliser le PVC car il paraît robuste et ne demande aucun entretien. Il présente cependant la particularité d'avoir des profils menuisés très épais qui obturent plus de lumière que des menuiseries en bois ou en aluminium. De plus, il soulève de nombreuses questions en terme de recyclage. Sa couleur blanche est souvent inadaptée aux dominantes de l'environnement.



Respecter l'habitat existant

Quelles que soient la taille et la forme de l'extension, il convient de conserver l'intégrité et le caractère du bâtiment existant, en particulier s'il est un bel exemple d'habitat traditionnel.

La partie rapportée peut également souligner et mettre en valeur l'ensemble construit par un changement de matériau, par une implantation volumétrique en retrait.



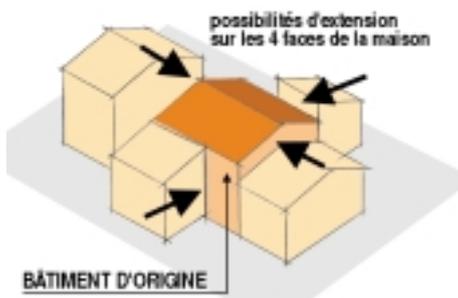
Habitat vernaculaire, les Alliziers, Payzac

L'habitat vernaculaire a toujours évolué dans sa forme au fil des générations et on peut toujours "lire" aujourd'hui la succession des volumes rapportés, qu'ils soient dans le même matériau de construction ou non.

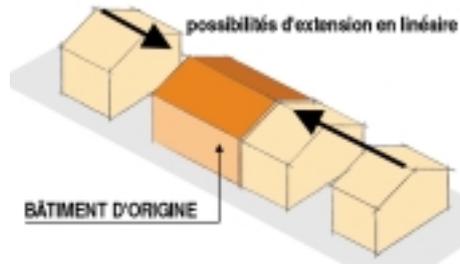
Prévoir une extension

L'habitat traditionnel du Piémont Cévenol s'est souvent transformé au fil du temps. D'une génération à l'autre, les occupants ont agrandi l'habitat ou ajouté de nouveaux bâtiments pour l'exploitation agricole.

Les volumes d'origine en hauteur permettaient des extensions et des rajouts aisés à réaliser. Un bâtiment d'origine assez haut offre une grande souplesse dans les possibilités d'extension. Selon la forme de la parcelle, sa topographie, l'orientation du bâti et les ouvertures existantes, les choix sont possibles sur les quatre côtés de la maison.



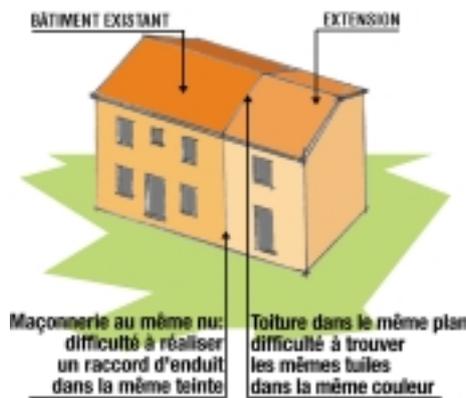
Les maisons trop basses, telles qu'on les construit souvent aujourd'hui, offrent beaucoup moins de choix pour une extension. Celle-ci ne peut être que linéaire dans la continuité du sens du faitage.



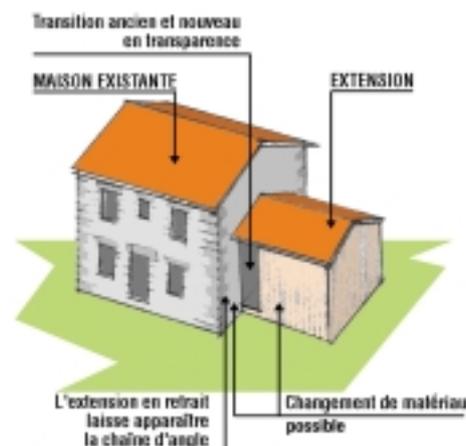
Visuellement, il y a un risque d'avoir un nouveau bâtiment trop long et mal proportionné.

Extension en continu

L'extension en continuité bâtie d'un volume existant (par mimétisme) peut poser quelques problèmes à la réalisation.



Il est préférable de réaliser un volume plus petit, laissant apparaître, sans aucun doute, le volume ancien d'origine.



L'extension mesurée

Pour un bâtiment existant dans une zone classée non constructible, une extension peut être admise (à la condition de la présence de réseaux), c'est l'extension mesurée. Sa finalité est l'amélioration du caractère habitable d'un logement.

La mesure de l'extension est évaluée à un maximum de 30% de la surface existante.



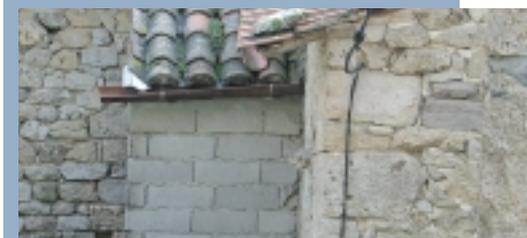
Extension d'une maison existante, Ailhon.

Ce qu'il faut retenir MATÉRIAUX ET RAJOUTS

Il est de plus en plus difficile de bâtir en pierre pour des problèmes d'approvisionnement et de coût.

Les matériaux de substitution sont donc nécessaires et ils doivent être correctement mis en oeuvre. Dans ce cas, on réfléchira à l'utilisation de matériaux sains, qui préservent l'environnement et qui peuvent être fabriqués localement.

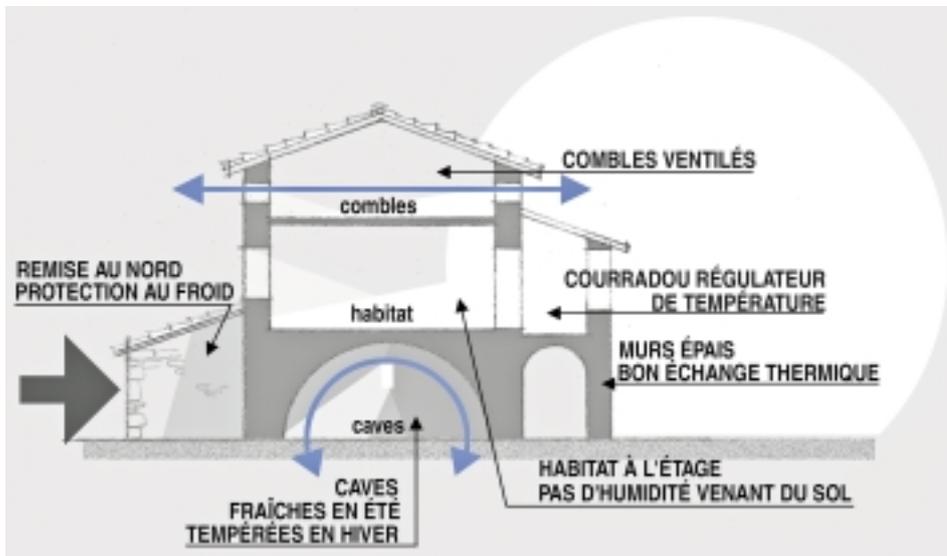
Il est important d'éviter les rajouts mal finis sous le prétexte qu'ils sont à l'arrière de la maison. Ils sont souvent très visibles de loin. Une surélévation avec un autre matériau doit être évitée; c'est une des parties les plus visibles d'un bâtiment, en particulier de loin. La solution est de faire l'effort de continuer le bâti du mur dans le même matériau.



Pierre et parpaing, Prunet

AGRANDIR SA MAISON

AMÉLIORER LE CONFORT



Habitat vernaculaire et développement durable

L'utilisation d'énergies renouvelables devient une préoccupation constante. De nombreux matériaux de construction offrent des solutions intéressantes en matière de protection et d'économie d'énergie. L'habitat ancien du Piémont Cévenol présentait déjà des caractéristiques réfléchies dans ce domaine. La qualité environnementale n'est pas un concept nouveau. Les années soixante-dix ont connu l'appellation **maison bio-climatique**, découlant d'une observation précise de l'habitat vernaculaire.

Les terrasses et loggias

Pour des raisons de confort (apport de lumière, espace supplémentaire), des loggias vitrées sont souvent rapportées en extension d'un bâti existant.

Ces pièces rapportées sont souvent trop visibles et rajoutées en "verrue" sur une façade très ordonnée.

Une bonne solution d'aménagement est de créer ces nouveaux espaces à partir d'éléments du bâtiment déjà existants.



Terrasse, Prunet.



Verrière, Rocher.

Les balcons

Les balcons de pierre étaient composés de dalles posées sur des corbeaux ouvragés (pierres de support encastrées dans le mur porteur). Ceux-ci contribuaient à la qualité des éléments de modénature très ouvragés.



Balcon sur corbeaux de pierre, Prunet.

C'est un exercice très difficile que de créer un balcon sur une façade existante. Les balcons étaient souvent construits en même temps que la maison et intégrés à la maçonnerie.

Le béton utilisé aujourd'hui donne souvent un élément très lourd par rapport au bâti.

Il semble préférable de construire des balcons les plus légers possibles (voutains dur métal ou bois), après s'être préalablement posé la question de l'utilité de celui-ci.



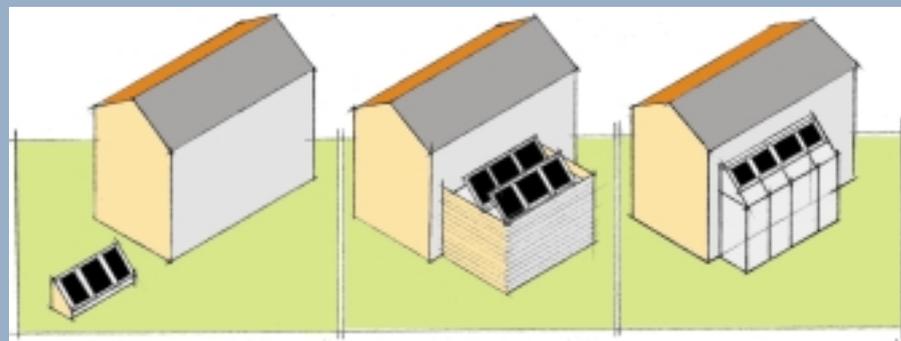
Panneaux solaires sur un bâtiment agricole, Rocles.

Ce qu'il faut retenir

ADAPTER DES PANNEAUX SOLAIRES

Rénover sa maison c'est se donner l'opportunité de réfléchir à l'utilisation des énergies renouvelables. La pose de panneaux solaires peut poser quelques problèmes d'adaptation sur un bâtiment existant.

Les croquis suivants proposent quelques solutions simples.



Le terrain est assez grand, les panneaux sont posés au sol, à proximité de la maison.

À l'occasion d'une extension de la maison, les panneaux peuvent être installés sur la toiture terrasse du volume créé.

Construire une serre contribue à l'amélioration du confort thermique de la maison. Les panneaux peuvent facilement y être intégrés.

La décision de construire une nouvelle maison
n'est pas un acte anodin.

Il s'agit de s'insérer dans un lieu déjà riche de son habitat
vernaculaire et d'y bâtir un projet qui le respecte par une
architecture directement inspirée de cet habitat ou par
une réalisation plus contemporaine d'aspect.

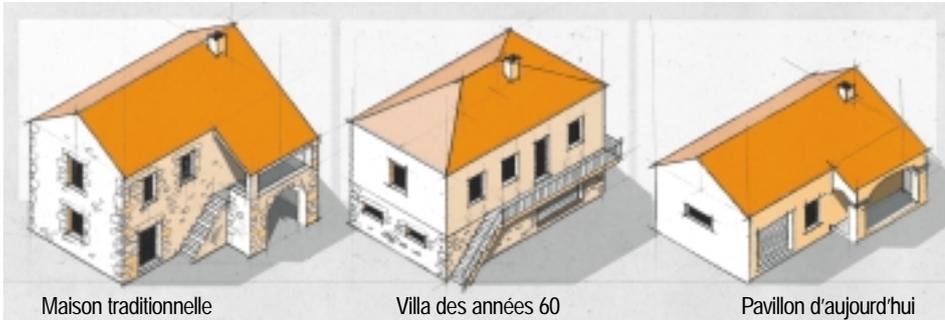
Ce chapitre aborde la manière d'implanter une nouvelle
construction en tenant compte des spécificités du territoire,
notamment la pente.

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI



BÂTIR UN PROJET

S'ENGAGER DANS UN PROJET ET DÉFINIR SES BESOINS



Maison traditionnelle

Villa des années 60

Pavillon d'aujourd'hui

L'évolution des modes de vie

Les modes de vie ont évolué au fil des générations. L'habitat ancien était lié au travail. L'habitat d'aujourd'hui a une vocation davantage dédiée aux loisirs et au repos. **L'habitat n'étant plus en relation avec l'activité agricole, sa forme a changé et évolué.**

La maison traditionnelle était une ferme comprenant au moins deux niveaux : au rez-de-chaussée, les étables et le matériel agricole, à l'étage la partie habitation. Plus tard, le garage a remplacé l'étable. La partie habitée est restée à l'étage, avec un balcon ou une terrasse. Aujourd'hui, la maison est le plus souvent de plain-pied afin d'accéder directement au jardin.

Si l'habitat a toujours été constitué de quatre murs et d'une toiture, sa forme est désormais liée à des modèles souvent en total décalage avec les spécificités architecturales locales.

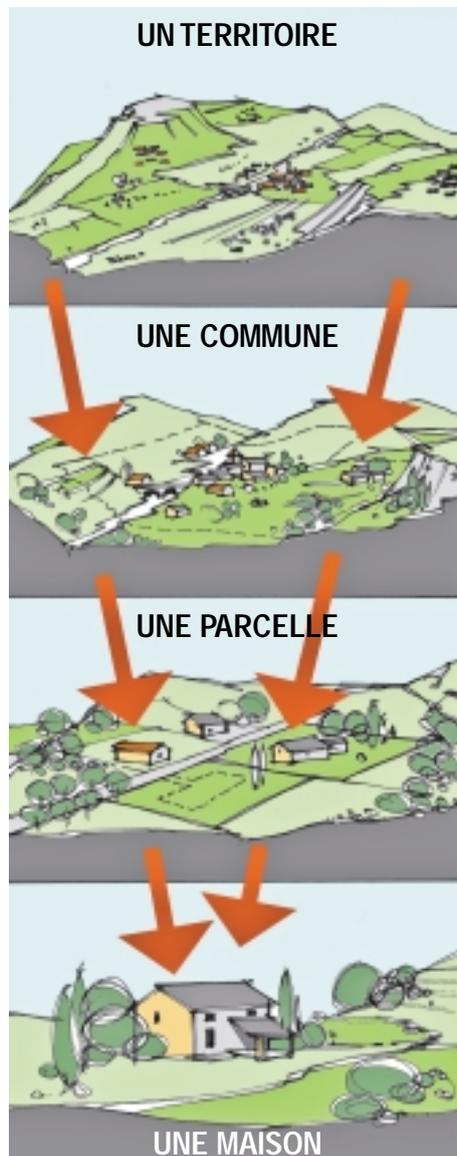
L'intégration du projet au paysage environnant doit donc faire l'objet d'une attention particulière.



Maison contemporaine en pierre, Ribes.

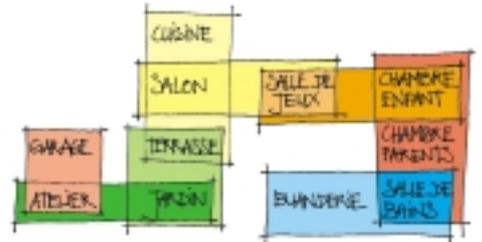
Du territoire à la parcelle

Un projet de nouvelle construction nécessite une **approche globale** qui va du territoire à la parcelle. Prendre en compte les spécificités du territoire, c'est réfléchir à ses besoins et trouver le site le plus adapté à son projet.

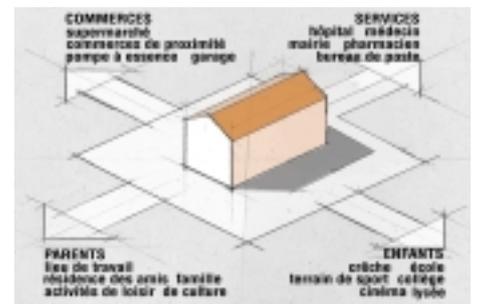


Concevoir son habitat

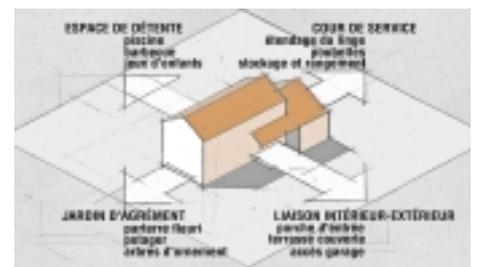
Pour imaginer son habitat il est important de poser les bases de ce que l'on souhaite, **le programme**.



Cette réflexion **permet de faciliter le travail à venir** avec un architecte ou un constructeur.



Mettre à plat ses besoins et ses envies, envisager toutes les contraintes sont la garantie d'un projet cohérent et adapté. Concevoir sa maison c'est mettre en relation des oppositions.



Ce qu'il faut retenir

LES ÉTAPES DU PROJET

- Choisir sa région d'implantation.
- Choisir sa commune.
- Choisir entre acquisition, restauration ou construction neuve.
- Définir les grandes lignes de son budget.

S'IMPLANTER SUR LA PENTE

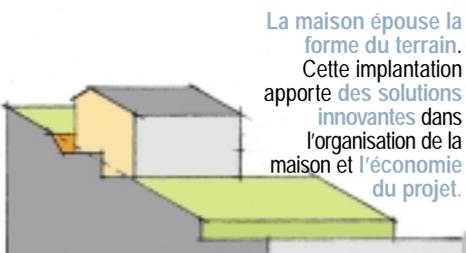
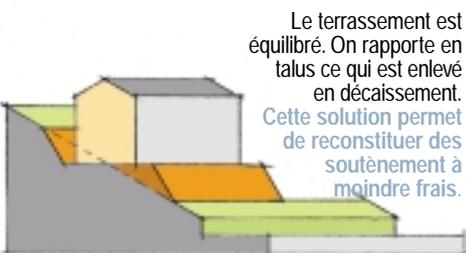
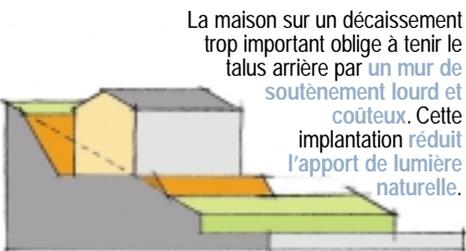
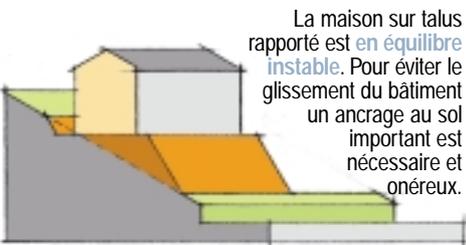
S'ADAPTER AU TERRAIN

Respecter le lieu d'implantation de sa maison c'est **personnaliser son projet** en croisant ses propres envies avec les contraintes du site (pente, ensoleillement, végétation existante, accès). Résoudre cette équation c'est également **gérer l'économie de son projet** sans faire de concession sur la qualité des matériaux mis en oeuvre.

S'adapter au site

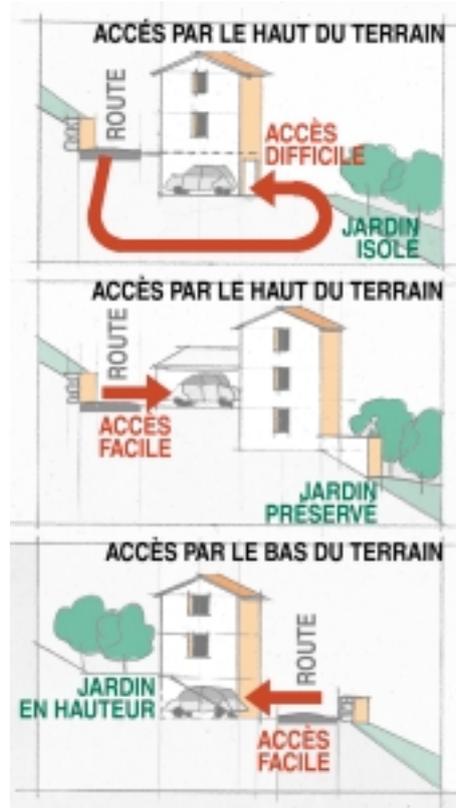
Un terrain en pente n'est pas un obstacle à la construction. Il est possible de tirer parti pour bénéficier d'un meilleur ensoleillement et de vues plus lointaines sur l'extérieur.

Il est indispensable de modifier le moins possible la topographie du terrain.



Optimiser les accès

Au delà des questions d'ensoleillement et de vues, **l'implantation d'une maison sur la pente est tributaire de la voie d'accès au terrain**.



Il est intéressant de sortir du **schéma classique d'organisation** de la maison avec le garage en sous-sol et l'habitation au dessus.

En effet, dans ce cas, un accès par le haut du terrain oblige une grande boucle de chemin d'accès au garage, **au détriment du jardin d'agrément**.

L'implantation du garage au plus près de l'accès et de la route libère plus d'espace pour le jardin et permet **une meilleure organisation de l'habitat sur la parcelle**.



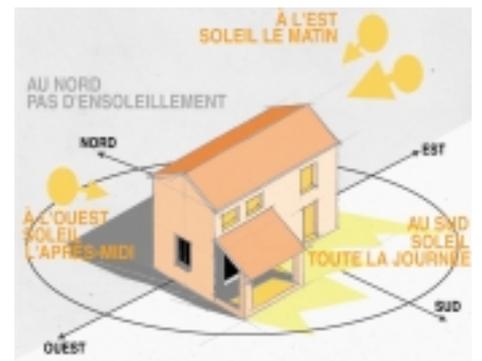
Rampe d'accès, Prunet.

Orienter sa maison

Les critères les plus déterminants sont le **parcours du soleil**, les vues, les vents dominants.

Une maison bien implantée doit permettre de **recevoir un maximum de soleil en hiver et un minimum en été** pour optimiser les économies d'énergie et la régulation thermique naturelle.

Pour répondre à ce principe, une bonne isolation au nord et l'installation de protections solaires au sud sont à envisager.



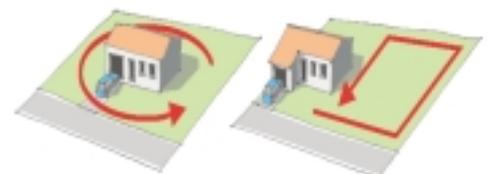
Ce qu'il faut retenir

S'IMPLANTER SUR LA PARCELLE

L'idée de pouvoir tourner autour de sa maison est fortement ancrée dans l'esprit du futur constructeur.

Implanter sa maison sur une parcelle n'est pas si simple.

Hormis les contraintes données par la structure du terrain, il faut s'implanter par rapport à l'ensoleillement, les vues et les constructions voisines. Il faut également penser à l'extension possible du bâti et à l'aménagement du jardin.



S'IMPLANTER SUR LA PENTE

VOLUMES, COULEURS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Une architecture simple

L'architecture traditionnelle du Piémont Cévenol est simple :

- **simplicité des matériaux** (pierre et bois),
- **simplicité des formes architecturales** (issue de la simplicité des charpentes à porter),
- **unité de teintes** des façades dans les villages et hameaux (même pierre de construction),
- **implantation du bâti** commandée par la pente.



HABITAT ANCIEN

Les maisons sont très regroupées et sont implantées suivant les courbes de niveaux en épousant parfaitement la forme du terrain.



HABITAT RÉCENT

Les maisons sont éparpillées (mitage) et sont posées sur un talus rapporté sans tenir compte de la forme initiale du terrain.

Ce qu'il faut retenir PALETTE DE COULEUR

La couleur est un repère fort dans le paysage, mais qui à l'inverse ne doit pas créer de tache. De ce fait, il importe de chercher une teinte neutre et relativement foncée pour les constructions isolées, à l'instar des constructions traditionnelles anciennes.



Enduit ton pierre en harmonie avec l'environnement proche



À ÉVITER
Enduit visible de très loin

Les couleurs de la maison

La couleur est un repère fort dans le paysage. Elle contribue à la lecture d'une façade et souligne les caractéristiques de celle-ci.

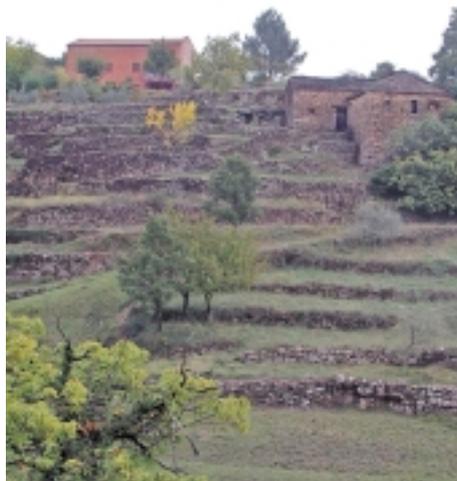
Si la couleur est une réalité physique, sa perception est par contre très subjective.

Choisir une couleur d'enduit, une teinte pour les menuiseries est fonction de critères simples :

- le lieu où l'on va l'appliquer,
- l'environnement coloré existant,
- la lumière qui éclaire l'endroit.

Choisir des couleurs c'est également distinguer les fonctions des différentes parties de la maison.

Il convient de manier avec prudence les couleurs et d'éviter les teintes trop vives et trop tranchées.



Maison trop rose se découpant dans le ciel et sans lien avec le bâti existant.

Les clôtures et les haies

Les limites séparatives des terrains sont souvent constituées de murs, clôtures, haies... Elles sont visibles de loin et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Les clôtures végétalisées participent à la réalisation du jardin (arbres d'ornement, jardin potager ou massifs fleuris).

L'association de différentes variétés locales qui sont adaptées aux conditions

climatiques et à la nature des sols permet d'une part d'optimiser la croissance des végétaux et d'autre part de constituer des haies vives qui jouent un rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité.

L'absence d'essence exogène (cyprès, thuya, laurier...) permet également de délimiter l'espace privatif sans rupture visuelle brutale.



ÉVITER les balustres lourdes et très prégnantes visuellement. Les bons exemples d'adaptation sont rares

Les clôtures en pierre sont fréquentes dans l'habitat traditionnel. Souvent bâties en pierres sèches, elles permettaient de délimiter un parcellaire tout en "nettoyant" le sol du surplus de cailloux. Ces murettes constituent des milieux rupestres propices à l'accueil d'une faune et d'une flore naturelles. Elles sont souvent préférables à un mur maçonné et enduit.

Protéger les espèces sauvages

Nos maisons peuvent être utiles à certains animaux. Une simple anfractuosité dans un mur, une avancée de toiture, des combles ou un grenier peuvent leur permettre d'éli-re domicile. Ces espèces sont protégées par la loi, certaines sont menacées.

Aussi, avant vos travaux, assurez vous qu'il n'y ait pas de nid occupé et évitez la saison de nidification. Conservez des ouvertures dans les combles utilisés par les chauves-souris et évitez de traiter le bois aux insecticides. De la même manière, des clôtures bien conçues doivent jouer leur rôle de séparation mais autoriser le passage naturel des petits animaux.

En cas de doute avant une intervention, prenez contact avec les associations de protection de la nature qui sauront vous conseiller.

Oser innover

L'architecture traditionnelle du Piémont Cévenol est un bel exemple de l'emploi de matériaux issus du sol au service de formes architecturales adaptées à un terrain difficile. Elle est liée à une activité humaine bien définie.



Maison à Largentière Tour de Brison
Exemples de la modernité et de l'innovation de l'architecture traditionnelle.

La richesse de cette architecture rurale est la démonstration que chaque époque a su innover. Ces innovations constituent une grande diversité patrimoniale.

Aujourd'hui nous recherchons dans l'habitat de vastes volumes, de grandes ouvertures pour la vue et de la clarté pour les pièces de vie.

Un projet résolument contemporain peut, dans sa conception, répondre à ces nouvelles exigences et être parfaitement en harmonie avec son environnement, qu'il soit bâti ou naturel.

Le choix judicieux d'un nouveau matériau de construction, d'une forme d'ouverture ou d'un volume particulier, le tout conçu avec simplicité et harmonie, peut souligner et enrichir un lieu.



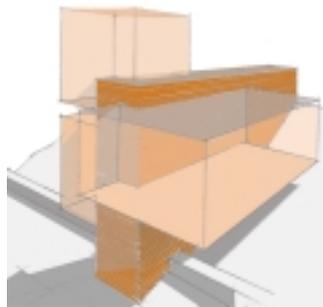
Simplicité des volumes, Payzac.



Transparence dans la pierre, Joyeuse.



Maison en bois, Ailhon.



Volumes posés



Sobriété des couleurs.

Ce qu'il faut retenir

ÉVITER LES MODÈLES

L'architecture néo-régionaliste est une constante de la production de maisons de ces dernières années. Les modèles d'architecture sont trop souvent d'inspiration méditerranéenne (le mas provençal, la villa) et ne reprennent pas les règles fondamentales de la construction en Cévenne : des volumes simples, une bonne implantation, une bonne orientation et un souci de construire utile. Ainsi, l'étiquette "maison régionale" n'est pas la garantie du respect de son environnement.



Décor de style néo-provençal (terrasse à arcades) plaqué sur un volume simple.

CE DÉCOR N'A PAS D'UTILITÉ FONCTIONNELLE



Même maison au volume simple avec terrasse fermée sur deux côtés pour protéger du vent.

CETTE SOLUTION EST FONCTIONNELLE

HABITER AUJOURD'HUI

NOUVEAUX MATÉRIAUX, NOUVELLES DÉMARCHES

La brique de terre cuite



La brique est connue depuis l'Antiquité. Ses qualités sont nombreuses et reconnues. C'est un matériau naturel pré-fabriqué à base d'argile cuite doté d'un important pouvoir isolant.

Le bois



Le bois est un matériau issu aujourd'hui d'une ressource renouvelable et en croissance. Il a de bonnes propriétés d'isolation et contribue également à la réduction de l'effet de serre.

Le béton



Malgré une image souvent négative, le béton est un matériau très souple pour créer des formes originales ou pour réaliser des structures de grande portée.

Le métal et le verre



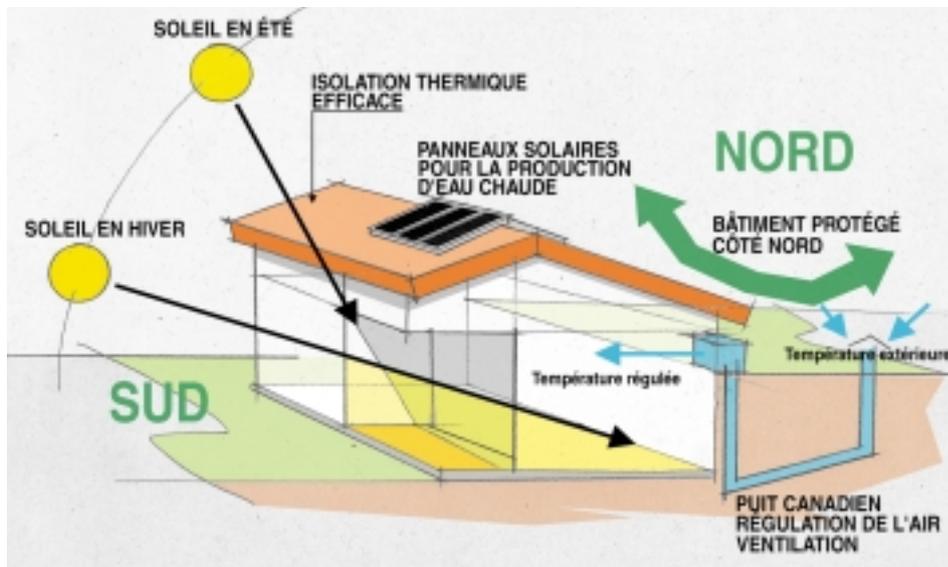
Proche du bois par sa structure, le métal est un matériau d'une grande souplesse d'usage et économique. Le double vitrage permet d'agrandir les ouvertures et de conserver des propriétés isolantes satisfaisantes.

L'éco-construction

L'impact environnemental des matériaux de construction est un critère de choix au même titre que le prix et la qualité.

Dans ce cas, il s'agit de prendre en compte l'impact global du matériau (fabrication, transport, durée de vie et recyclage).

Par ailleurs, au-delà du matériau, c'est **une démarche de conception aboutie** et une mise en oeuvre adaptée des matériaux choisis qui permettent de réduire l'impact environnemental de la construction.



La Haute Qualité Environnementale (HQE®)

La qualité environnementale d'un bâtiment doit satisfaire à plusieurs exigences :

- Maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement immédiat en utilisant les opportunités offertes par le site.
- Gérer globalement les avantages et inconvénients de sa parcelle en l'organisant pour y créer un cadre de vie agréable.
- Créer un environnement confortable et sain en terme de confort de vie mais également par l'utilisation des matériaux de construction.
- Préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage par une bonne gestion de l'eau potable, un assainissement correct des eaux usées et un recyclage des eaux pluviales.

La démarche HQE® se base sur l'objectif de quatorze cibles à atteindre dans une démarche de qualité.

Les énergies renouvelables

Il est nécessaire de maîtriser ses besoins en énergie. Il faut également bien orienter sa maison, bien l'isoler et avoir une bonne régulation du chauffage.

Parallèlement aux économies d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables (bois énergie, solaire thermique ou photovoltaïque, hydro-électricité, pompes à chaleur, etc...) doit être envisagée.

Les économies d'eau

Les économies représentent une nécessité d'intérêt général. Si les économiseurs de robinet ou de chasse d'eau tendent à se démocratiser, on peut aller plus loin dans un projet de construction ou de rénovation en intégrant un système de récupération des eaux pluviales (toitures principalement).

L'assainissement

La collecte et le traitement des eaux usées sont une priorité sanitaire pour la collectivité. Aujourd'hui, qu'il s'agisse d'un projet de construction ou de rénovation, **la question de l'assainissement doit absolument être abordée avant même l'achat du terrain.**

Ce qu'il faut retenir DES CONSEILS

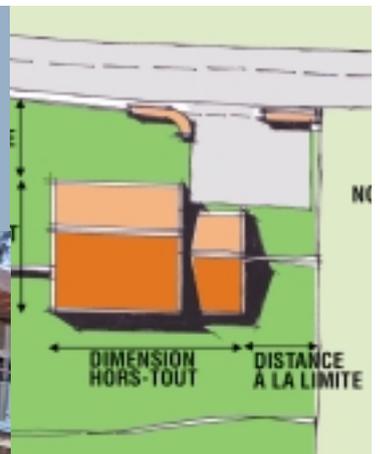
Polénergie, Espace Info Énergie de l'Ardèche, est une association de promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Rhône-Alpes.

Forte d'un réseau de conseillers, son action vise à renseigner et accompagner les candidats à la construction ou à la réhabilitation sur les équipements techniques.

Ce guide a pour objectif de transmettre des informations essentielles sur les démarches à suivre du point de vue réglementaire et pratique.

Des adresses utiles vous permettront de contacter et de rencontrer les organismes pouvant vous accompagner dans votre démarche.

GUIDE PRATIQUE



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LE CERTIFICAT D'URBANISME

DÉFINITION

Le certificat d'urbanisme renseigne à un moment donné sur les règles de constructibilité d'une parcelle, ainsi que des contraintes applicables au terrain. Ce document est délivré gratuitement.

CONTENU

Il existe deux sortes de certificats d'urbanisme. L'un fournit des renseignements très généraux sans préciser la constructibilité du terrain, l'autre est un certificat plus détaillé qui répond à une demande sur un projet bien précis.

DÉMARCHE PRATIQUE

Ce document peut être demandé par quiconque est intéressé par un terrain, sans même l'autorisation du propriétaire. Le certificat d'urbanisme est à déposer en mairie.

LA DÉCLARATION DE TRAVAUX

DÉFINITION

La déclaration de travaux concerne des petits projets. Cela correspond à des modifications d'aspect extérieur (toiture, création d'ouvertures ou création de balcons, etc) ou des extensions de moins de 20 m².

CONTENU

Le dossier comprend un plan de situation du terrain, un plan de masse et un document graphique faisant apparaître les modifications apportées. Un document photographique de l'existant est souvent très explicite.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉFINITION

Le permis de construire est une autorisation obligatoire pour tout projet de construction. Le recours à l'architecte est obligatoire si le projet représente plus de 170 m² de surface hors-oeuvre nette.

CONTENU

Le dossier de demande de permis de construire doit comporter les documents suivants qui sont l'explication et la justification du projet :

- le plan de situation du terrain et l'état parcellaire du secteur,
- le plan de masse des bâtiments à édifier ou à modifier, comportant les indications d'accès au terrain, le branchement aux réseaux et le système d'assainissement (collectif ou autonome),



- les vues en élévation des façades,
- les vues en plan des distributions intérieures (documents non obligatoires mais utiles à la compréhension du projet),
- les vues en coupe précisant l'implantation de la construction, la position du terrain naturel et des terrassements éventuels à effectuer,
- le volet paysager, incluant les documents photographiques situant le terrain dans son environnement et montrant l'impact visuel du projet, ainsi qu'une notice justifiant des choix retenus pour la construction (c'est le volet paysager qui a un caractère essentiel pour la bonne compréhension du projet).

Ce qu'il faut retenir

LE VOLET PAYSAGER

Le volet paysager est la traduction du processus de réflexion débouchant sur le projet. C'est un document très important pour l'expression et la compréhension du projet par le service instructeur. Il est réalisé à partir de photographies et de montages graphiques comme le dessin sur photo ou la simulation informatique.



La vue d'ensemble situe le terrain dans son contexte général. Elle relève les éléments marquants du paysage (espaces naturels, espace urbanisé, végétation, relief).

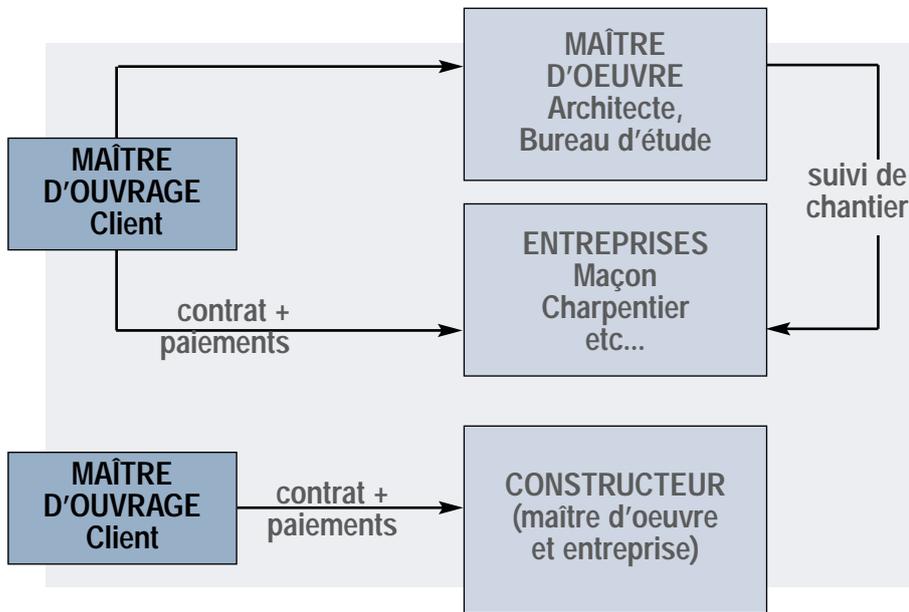


La vue rapprochée situe le terrain dans son contexte immédiat. Elle indique la topographie du terrain, l'occupation des parcelles voisines, la présence de plantations et de clôtures.



Le document graphique représente le projet dans son environnement afin de permettre d'évaluer son impact visuel et son insertion. Ce document peut être établi à partir de la vue d'ensemble.

À QUI CONFIER SON PROJET



La mise en oeuvre du projet peut se dérouler selon plusieurs possibilités, soit en passant par un architecte, soit en confiant son projet à un constructeur.

Maitrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre

Les éléments du projet établis (terrain trouvé, budget défini, programme élaboré), le projet peut être réalisé et suivi par un architecte ou par un constructeur. Ils assurent la maîtrise d'oeuvre de ce projet. Le client assurant quant à lui la maîtrise d'ouvrage.

Les méthodes de travail et d'élaboration du projet sont sensiblement différentes entre la pratique de l'architecte et celle du constructeur. C'est au niveau de la conception du projet que l'architecte a le plus souvent une approche différente. L'essentiel de ce travail va consister à compléter le programme défini par les futurs occupants, à vérifier par le dialogue qu'ils n'ont rien oublié dans leur démarche, à préciser le budget. Il étudiera également la manière dont le programme pourra s'adapter au terrain choisi et ses contraintes.

L'architecte transcrit en dessins et esquisses ces idées, jusqu'à des plans aboutis. Le projet sera le fruit d'un travail commun entre le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. La maison aura son caractère propre et sera un objet unique dans sa fonction, sa forme et son aspect.

Le travail du constructeur a relativement évolué depuis son apparition sur le marché de la maison individuelle. Ils ne présentent plus de catalogues de modèles figés dans leur structure, auxquels il était impossible de changer quoi que ce soit. Les plans de maison sont maintenant adaptés à la demande du maître d'ouvrage, dans la mesure de ses possibilités financières. Cependant la maison reste un objet manufacturé, un produit commercial, suivant les cours du marché et les modes en terme d'esthétisme.

Le suivi du chantier suit les mêmes procédures pour l'architecte et le constructeur. L'architecte va détailler les modes d'intervention de chacun (l'économiste, les ingénieurs en structure, en chauffage et en électricité, les entreprises). Il sera mandataire des bureaux d'études

techniques et le maître d'ouvrage passera un contrat à part avec les entreprises en charge des travaux.

Le constructeur va regrouper toutes les compétences dans un seul contrat de réalisation de la maison individuelle.

Les garanties

Établies par la loi, elles sont identiques quels que soient les professionnels que vous emploierez.

A partir de la signature du contrat, le constructeur vous garantit la « livraison en prix et délais ». Une fois le chantier terminé, la réception des travaux vous fait bénéficier d'une garantie d'un an dite de « parfait achèvement » (enduits, menuiseries, finitions...), d'une garantie de deux ans dite « de bon fonctionnement » (concernant l'équipement dissociable du bâtiment comme chaudière, électricité...), et d'une garantie décennale concernant le gros oeuvre (maçonnerie, charpente...).

Les assurances

En tant que maître d'ouvrage, vous êtes tenus de souscrire une assurance dite « dommage ouvrage » qui servira de relais avec l'assurance du constructeur en cas de dommage concernant la garantie décennale.

Les risques de dégradations et de vols sur le chantier sont pris en charge par les entreprises qui en ont obligatoirement la garde. Une fois les travaux réceptionnés, c'est l'habitant qui assure la maison de façon classique.

Ce qu'il faut retenir

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le SDAP intervient en matière de protection des sites, des abords de monuments historiques, des secteurs sauvegardés et des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire pour toutes les demandes d'autorisation de travaux dans les espaces protégés (avis simple ou conforme, selon le cas).

Il est préférable de le consulter en amont de toute démarche administrative.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE

Le CAUE tient des permanences sur tout le département. Des architectes conseil sont gratuitement au service des particuliers pour les conseiller et les assister dans leur démarche de projet.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Organisme à but non lucratif, la Fondation du Patrimoine vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Dans le cadre d'un projet de restauration, la Fondation du patrimoine peut, sous certaines conditions, apporter son aide.

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

La Prade - BP 3
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tel : 04.75.94.35.20 Fax : 04.75.94.35.21
Courriel : accueil@parc-monts-ardeche.fr

CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 101
07001 Privas cedex
Tel : 04.75.64.36.04 Fax : 04.75.64.01.30
Courriel : caue-07@wanadoo.fr

SDAP - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche

35, Avenue de la gare - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.74.90 Fax : 04.75.64.55.12

DDE - Direction Départementale de l'Équipement de l'Ardèche

2, Place des Mobiles - BP 613
07006 Privas cedex
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.64.59.44
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

DDE - Subdivision de l'équipement d'Aubenas Sud

Chemin Moulon - 07200 Aubenas
Tel : 04.75.35.84.10 Fax : 04.75.93.45.41

DDE - Subdivision de l'équipement de Largentière

Le Bosquet - 07110 Largentière
Tel : 04.75.39.29.20 Fax : 04.75.39.26.90

DDE - Subdivision de l'équipement des Vans

Plaine Chabiscol - 07140 Les Vans
Tel : 04.75.94.34.40 Fax : 04.75.37.37.02

ANAH - Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

2, Place des Mobiles - 07000 Privas
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.65.50.02
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

10, rue des Émeraudes - 69006 Lyon
Tel : 04.72.83.46.00 Fax : 04.72.83.46.26

DIREN RHÔNE-ALPES - Direction Régionale de l'Environnement

208 bis, rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03
Tel : 04.37.48.36.00 Fax : 04.37.48.36.01
Courriel : diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

DDAF - Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

7, boulevard du Lycée - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.70.00 Fax : 04.75.66.70.70

DDASS - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

2 bis, rue recluse - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.78.06 Fax : 04.75.64.50.03
Courriel : dd07-direction@sante.gouv.fr

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie - 07000 Privas
Tel : 04.75.20.28.00 Fax : 04.75.20.28.01
Courriel : contact@ardeche.chambagri.fr

Chambre des Métiers de l'Ardèche

5, rue Ile - 07300 Tournon
Tel : 04.75.07.54.00 Fax : 04.75.08.09.22
Courriel : chametie@inforoutes-ardeche.fr

Ordre des architectes Rhône-Alpes

7, avenue de Birmingham - 69004 Lyon
Tel : 04.78.29.09.26 Fax : 04.78.29.63.35
Courriel : croara@wanadoo.fr

Syndicat des architectes de l'Ardèche

56, rue Olivier de Serre - 07400 Le Teil
Tel : 04.75.49.09.80 Fax : 04.75.49.26.78

CAL 07 - Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 409
07004 Privas cedex
Tel : 04.75.66.13.80 Fax : 04.75.66.13.81
Courriel : cal-07@wanadoo.fr

Polenergie - Espace Info Énergie de l'Ardèche

39, rue Jean Mermoz - 07200 Aubenas
Tel : 04.75.35.59.65 Fax : 04.75.89.00.76
courriel : info@polenergie.org

ADQE - Association pour le Développement de la Qualité Environnementale Drôme-Ardèche

Girodet concept, bâtiment B
26500 Bourg-les-Valence
Tel : 04.75.78.17.17 Fax : 04.75.55.63.09

Maisons paysannes d'Ardèche

Dusayes, 07160 Saint-Jean-Roure
Tel : 04.75.29.26.43
Le pin, 07130 Saint-Martial
Tel : 04.75.29.30.89

Fondation du Patrimoine - Délégation Rhône-Alpes

55, avenue Galline BP1353
69609 Villeurbanne Cedex
Tel : 04.72.44.45.28 Fax : 04.72.44.45.29
Courriel : delegation-rhone-alpes@fondation-patrimoine.com

Fibois Ardèche-Drôme

220 rue Louis Saillant
26800 Portes-les-Valence
Tel : 04.75.57.98.35 Fax : 04.75.57.98.36
Courriel : contact@fibois.com

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a été créé le 9 avril 2001.

Sur un vaste territoire entre Boutières et Cévenne d'Ardèche, une identité commune existe sur ces pentes ardéchoises où le châtaignier et les terrasses sont les éléments les plus visibles.

Le projet de développement durable porté par le Parc repose sur un environnement, des paysages et des cultures riches autant que fragiles.

Les communes, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et les chambres consulaires se sont engagés à promouvoir un développement économique harmonieux, fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines. L'État a accepté de les accompagner.

Ouvert à l'ensemble des habitants du territoire, des associations et des acteurs présents sur le territoire, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche oriente ses interventions sur quatre axes principaux :

- **Territoire d'exception**, le Parc protège ses patrimoines naturels, architecturaux, paysagers et culturels par une gestion concertée fondée sur leur connaissance, reconnaissance, préservation et valorisation.

Le Parc encourage les initiatives qualitatives pour la préservation et l'amélioration des paysages et de l'environnement.

- **Territoire vivant**, le Parc participe au maintien et au développement des activités artisanales, commerciales, industrielles et touristiques respectueuses de l'environnement.

Il contribue au développement social, culturel et à la qualité de la vie sur son territoire.

- **Territoire d'échanges**, le Parc assure l'accueil, l'éducation et l'information du public pour un projet de développement durable compris et partagé par tous.

- **Territoire d'expérimentation**, le Parc réalise des opérations innovantes, exemplaires et démonstratives et contribue à des programmes de recherche.



Rédaction : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche. Dossier suivi par Patrice Flambeaux, architecte (CAUE de l'Ardèche). Assistance technique : David Martin, Stéphane Robert (CAUE de l'Ardèche). Suivi d'édition : Xavier Bernard-Sans et Jérôme Damour (PNR des Monts d'Ardèche), Patrick Fiffre (CAUE de l'Ardèche). Photos : CAUE de l'Ardèche, PNR des Monts d'Ardèche. Dessins, croquis : CAUE de l'Ardèche.

Merci aux représentants des services de l'État, établissements publics et associations pour l'aide apportée à la réalisation de ce document.

Décembre 2005